

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac

25 avril 2023, 19h30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous au :
525 rue Baume à Fort-Coulonge

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2022
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration (et Élection par acclamation)

3 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 2 postes pour le groupe : Secteur Fort-Coulonge
- 1 poste pour le groupe : Universel

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 10 février 2023 à 15h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe : Secteur Fort-Coulonge (élus votation en différé)	Groupe : Universel (élu par acclamation)	
BERTRAND, René	VAILLANCOURT, Annie	
ROMAIN, Céline		
VALLIÈRES, Madeleine		

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisse-rivieres-pontiac ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 ainsi que le rapport annuel 2022.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 7 mars 2023

Mme Anne Bertrand Amyotte, secrétaire